

# **DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

**Réponses aux questions de la commission du  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Audience publique sur l'environnement**

**Projet de parc éolien de Saint-Valentin sur le  
territoire de la municipalité régionale de comté du Haut-  
Richelieu par Venterre NRG inc.**

**14 mars 2011**

**QC-1 Advenant le refus d'un projet par le conseil des ministres, le promoteur a-t-il un droit de recours pour aller en appel de la décision?**

RÉP.1 Le promoteur peut faire un recours devant les tribunaux.

**QC-2 Combien de projets soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement qui ont fait l'objet d'une audience publique par le BAPE ont été refusés par décret?**

RÉP.2 Voici la liste des projets mis à jour en date d'aujourd'hui:

1. Réaménagement du boulevard Saguenay, juin 1990;
2. Plage du Lac Memphrémagog, janvier 1993;
3. Centrale électrique de Val Jalbert, février 1995;
4. LES<sup>1</sup> de Sainte-Anne-de-la Rochelle, novembre 1995;
5. DMS<sup>2</sup> de Saint-Théodore d'Acton, 21 juin 2000
6. DMS de Sainte-Rosalie, 30 août 2000;
7. DMS de Saint-Alban, 21 avril 2001 (Médiation);
8. Agrandissement du LES de Saint-Athanase, février 2004;
9. LET<sup>3</sup> à Danford Lake, municipalité d'Allen-et-Cawood, juin 2009.

---

<sup>1</sup> LES : Lieu d'enfouissement sanitaire;

<sup>2</sup> DMS : Dépôt de matériaux secs;

<sup>3</sup> LET : Lieu d'enfouissement technique (où les exigences sont plus sévères) à la suite de nouvelles dispositions réglementaires;